

Assurance ADI immobilier

Par **obscurcaro38**, le 15/08/2010 à 16:10

Bonjour,

J'ai reçu une offre de prêt immo de ma banque; l'assurance ADI partenaire a un taux bien peu concurrentiel.

Pris par le temps, je vais pourtant accepter

peut on par la suite changer de compagnie d'assurance, pour un prêt déjà en cours ?

merci